Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 14 Ramadan 1444
5 Avril 2023

N° 41

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 813
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... 813
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions 818
Homologation de résolutions 818
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 818
Avis aux créanciers..... 821
Convocations
Sociétés anonymes 822
Autres sociétés 830
Divers
Avis au public..... 830

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réduction du capital

Société d'investissement de l'Ariana SICAF

Société anonyme

Siège social : Complexe ARIANA CENTER Escalier A 4ème étage 2080 Ariana

MF : 0040789X

Il appert du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 janvier 2023 enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 17/01/2023 sous le n°23700163 que le capital social de la société a été réduit de 1 976 290 D à 988 145 D et en conséquence l'article 6 des statuts a été modifié.

Dépôt : deux exemplaires des PV de l'AGE ont été déposés au RNE en date du 15/3/2023 sous le n° 202362807.

2023R00748SANB2

Banque Nationale Agricole

Société anonyme

Au capital de 320.000.000 Dinars

Identifiant Unique : N°123 L

Siège social : Avenue Mohamed V Tunis

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 9 mars 2023 enregistré à la recette des finances Rue Nelson Mandela le 13 mars 2023 sous le n°23801058 Quittance n°19712 dont un exemplaire a été déposé au R.N.E le 15 Mars 2023 sous le n°202362592 Mr Ahmed Ben Moulehem actuel D.G.A. a été désigné en qualité de Directeur Général par intérim avec les mêmes pouvoirs que ceux accordés à l'ex- Directeur Général.

2023400754SANB2

Notice pour l'augmentation du capital de «ATL LLD»

Société Anonyme

Au capital de 1.000.000 Dinars

RNE : 1643674W

Siège social : Immeuble Ennour Building - 1er étage - Centre Urbain Nord - Tunis

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 Mars 2023, enregistré à la Recette des actes de sociétés le 28 Mars 2023 sous le numéro n°23501462 Quittance n°M003177, les actionnaires de la société ont décidé à l'unanimité des voix présentes :

D'augmenter le capital social de 1.000.000 Dinars pour le porter d'un Million (1.000.000) de Dinars à Deux Millions (2.000.000) Dinars en créant 1.000.000 actions nouvelles de même valeurs nominales que les anciennes, soit 1 Dinar, assorties d'une prime d'émission nulle (émission au pair).

L'augmentation de capital à réaliser sera réservée exclusivement à l'Arab Tunisian Lease et du coup les autres actionnaires renonceront à leur droit préférentiel de souscription au profit de ladite société qui souscrira à l'intégralité de l'augmentation de capital.

Il est fixé un délai de 21 jours de la publication au JORT du PV du 16 Mars 2023, pour exercer le droit de souscription et un délai de 6 mois de la date de ce PV pour la libération des actions souscrites.

Le montant de la souscription en numéraire doit être versé dans le compte courant indisponible jusqu'à la clôture de la procédure de l'augmentation du capital social, et qui est ouvert chez l'Arab Tunisian Bank (Agence Charguia).

Dépôt préalable :

Le PV de l'augmentation du capital social a été déposé au Registre National des Entreprises sous le n°AC01462023 en date du 29 Mars 2023.

2023400768SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Il ressort du contrat de vente signé le 28 Février et 01 Mars 2023 enregistré à la recette des finances ejdaida le 16/3/2023 reçu M011091 Enregistrement 23200309 que Mme Samiha Bent Khemais Ben Samir, CIN n°09502670 délivrée à Tunis le 01 Février 2007, matricule unique n°1093199 C a vendu à la société "M.H EL YASMINE COMPANY" S.A.R.L son siège social à l'Avenue de la Liberté Imm E3 Elmahamdia Ben Arous Matricule Unique 1800148 F, représentée par son gérant Monsieur Hamouda Ben Belgacem Ettarhouni CIN n°05822968 délivrée à Tunis le 6 Février 2019 la totalité du Fonds de commerce exploité boulangerie sis à Cité El ferdaous ejdaida Manouba avec tous ses éléments corporels et incorporels. Cet extrait a été publié aux journaux Essabeh et le Temps du 29/3/2023.

Le siège social de la société acheteuse est désigné pour recevoir toutes les oppositions dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023T00341FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il ressort du contrat de vente signé le 28 Février et 01 Mars 2023 enregistré à la recette des finances Tébourba le 21/3/2023 reçu M015850 Enregistrement 23200424 que Mr Mourad Ben Khemais Ben Samir, CIN n°07258987 délivrée à Tunis le 9 Mai 2014, matricule unique n°09361445 a vendu à la société "M.H EL YASMINE COMPANY" S.A.R.L son siège social à l'Avenue de la Liberté Imm E3 Elmahamdia Ben Arous Matricule Unique 1800148 F, représentée par son gérant Monsieur Hamouda Ben Belgacem Ettarhouni CIN n°05822968 délivrée à Tunis le 6 Février 2019 la totalité du Fonds de commerce

exploité boulangerie sis à la Rue 2 Mars Tébourba 1130 avec tous ses éléments corporels et incorporels. Cet extrait a été publié aux journaux Essabeh et le Temps du 29/3/2023.

Le siège social de la société acheteuse est désigné pour recevoir toutes les oppositions dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023T00342FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il ressort du contrat de vente signé le 28 Février et 01 Mars 2023 enregistré à la recette des finances ejdaida le 16/3/2023 reçu n°M011093 Enregistrement 23200310 que Mr Hichem Ben Khemais Ben Samir, CIN n°05208760 délivrée à Tunis le 10 Août 2018, Matricule Unique 0554356 E a vendu à la société "TIJMA BOULANGERIE" S.A.R.L son siège social à la Rue 6518 boulangerie paris Cité Ibn khaldoun représentée par son gérant Monsieur Abderazek Ben Mohamed Ben Salah Elbalouch CIN n°03363203 délivrée à Tunis le 22 octobre 2021 Société en cours de constitution selon l'attestation de réservation de l'appellation n°2023218584062. La totalité du Fonds de commerce exploité boulangerie sis à l'Av Habib Bourguiba ejdaida nouvel Manouba avec tous ses éléments corporels et incorporels. Cet extrait a été publié aux journaux Essabeh et le Temps du 29/3/2023.

Le siège social de la société acheteuse est désigné pour recevoir toutes les oppositions dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023T00343FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 7/3/2023 enregistré à la recette des finances rue Eljazira sous le n°23200699 reçu n°M016534 Mr Abderahmene Ben Salah Ben Mohamed Ben Elhaj Salem Lazgheb a vendu à Mr Karim Ben Elhedi Ben Ibrahim Nefzi le fonds de commerce exploité à la fabrication, vente, achat et réparation des bijoux au Souk Sakajine n°50 Tunis avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues dans le délai légal chez Mr Abderahmene Ben Salah Ben Mohamed Ben Elhaj Salem Lazgheb Au Souk Sakajine n°50 Tunis.

Cet article a été publié aux journaux le Quotidien et Echourouk du 18/3/2023.

2023T00345FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances El Kabaria le 14/3/2023 sous le n°23200574 quittance n°M020232 Mr Mohamed Salah Ben Gharbi Khammeri a vendu à Mr Belhassen Ben Abdallah Idoudi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme boucherie sis à la rue 10901 n°10 lot 9028 El Mourouj 2 Tunis.

Les oppositions seront déposées à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 30/3/2023.

2023T00347FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte s.s.privé de vente du Fonds de commerce enregistré à la recette des finances El Fahs en date de 28/3/2023 sous le n°23200822 et quittance n°13973, Monsieur Mongi Ben Lagha a vendu à Monsieur Issam Ben El Fethi Bouhmida la Totalité du Fonds de Commerce exploité comme «Quincaillerie et vente des Bouteilles de Gaz et Produits de Nettoyage» situé au 22 Avenue Habib Bourguiba El Fahs Zaghouan et ce avec la totalité de ses composantes Matérielles et Morales.

Toutes recommandations proposées seront faites chez le Vendeur à l'adresse du F.C et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est publiée au Quotidien le 30/3/2023.

2023T00348FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par Me. Nesrine Bouaziz, avocate à la cour, signé le 22 mars 2023, enregistré à la recette des finances le 23 mars 2023 Quittance n°45262 numéro d'inscription 23201950, monsieur Sassi Seiffeddine Ben Othmen a cédé à madame Sonia Ajbouni Epouse Walid Mami, tout le fonds de commerce situé au 68 Sakiat Sidi Youssef, Marsa ouest 2078 exploité pour l'activité de la vente de meuble neufs et articles d'occasion ou décoratifs. Les contestations seront acceptées entre les mains de vendeur domicilié au 14 rue Gasserine Marsa ouest dans un délai au plus tard 20 jours de la date de publication au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée aux journaux «Alchourouk» et «le Quotidien» le 29 mars 2023.

2023R00736FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 7 Mars 2023 et enregistré à la recette des finances Raoued Ariana le 16/3/2023 (Reçu n°M037956 enregistrement n°23201465) Monsieur Mahdi Ben Mokhtar Ben AJMIA (C.I.N n°06269661) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Mohamed Ben Hédi Ben Sadek AL REBIEI (C.I.N n°00266362) situé au 71 Avenue Habib BOURGUIBA Cité Ghazella, 2083 - Ariana Exploite "Café 1ère Catégorie" avec tous ses éléments corporels et incorporels. IU 1643203 R

Toute opposition doit être déposée au Cabinet de maître Lamia CHEBBI Avocate Auprès de la Cour de Cassation sise Avenue Taieb Mehiri Immeuble Safsafe Deuxième (2ème) étage Ariana dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien datés du 30/3/2023.

2023R00737FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de vente défini par la signature en date du 10/3/2023, enregistré à la recette des finances,

Circonscription administrative de Zaghouan, le 13/3/2023, selon le numéro M21074. En conséquence, Madame Sara Miled a vendu à Madame Dhoha Benchahla un fonds de commerce café situé à Jradou délégation de Zariba, gouvernorat de Zaghouan.

Toutes les contestations doivent être reçues en l'étude du notaire du contrat, Me Ayoub Boughazaleh, sis au 126 rue Hadi Chaker à Nabeul, dans les 20 jours suivant la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Publié au journal «le Quotidien» le 22/3/2023.

2023R00738FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 8/02/2023, enregistré à la recette des finances de Bouargoub, le 9/02/2023 enregistrement n°23200162 quittance n°M004821, (Fadoua Khfifi titulaire de la cin n°06409062, a cédé à Mohamed Mokhtar Challagui, titulaire de la c i n n°01975264, la totalité du fonds de commerce, portant identifiant unique n° 992772/G , R N E n° A0787912007 exploité dans le local commercial sis à l'avenue 07 novembre Bouargoub revenant à Abdellatif Heni et affecté au commerce de restauration.

Le prix de la cession du fonds de commerce est fixé à soixante dix sept mille dinars (77000d) repartis comme suit cinquante mille dinars (50000 D) pour les éléments incorporels et vingt sept mille dinars (27000D) pour les éléments corporels.

Ainsi en application des dispositions des articles 191, 192, et 193 du cc, toute opposition à cette cession, sera admise durant le vingt jours qui précédent l'insertion de la notice au JORT, par l'acquéreur au domicile de l'acquéreur sis elkharroub mnaret Hammamet

Une notice de cession de ce fonds de commerce est insérée et publiée au quotidien La Presse dans sa parution f n°28.389- ISSN0330-9991 du 24/02/2023.

2023R00745FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte de vente en date du 26/8/2022 Mer Kemali Abdessatar a vendu son fonds de commerce (commerce divers) sis à la rue Ali Balhawane Médenine à Mr Abdelbasset Chaybi. Un extrait de cette vente est publié au journal Achourouk le 3/9/2022, les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT.

2023R00753FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P. en date de 8/02/2023 enregistré à la recette des Finances d'Hammamet le 8/3/2023 sous enregistrement n°23201385 quittance n°M037149, Monsieur Wajdi ghazouani titulaire de la C.I.N le n°09778287 a vendu à Madame Hana BORNI tout le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de restaurant fast-food sise à Mnaret Hammamet avenue Mohamed V.

Toute opposition sur le montant du prix de vente devra se produire entre les mains de madame Hana BORNI à l'adresse du fonds à Mnaret Hammamet avenue Mohamed V.

Cette annonce a été publiée aux journaux la Presse et Sahafa le 30/3/2023.

2023R00755FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 9 février 2023 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 27 février 2023 sous la quittance n°M030022 et l'enregistrement n°23201159, la Société Pro Rider (Identifiant unique n°W174216), a vendu à Mme Faouzia Gabsi (CIN n°01678513) le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de vente de pièces de rechange de vélo et de moto, sis à l'avenue de la libération à Hammamet.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du commerce à l'avenue de la libération à Hammamet et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 23 Mars 2023.

2023R00759FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 21/3/2023, enregistré à la recette des finances de Sayada le 23/3/2023 sous n°23200410 quittance n°M011622. Mme Amel Ben Ameur Ben Fredj Ben Hsine ép Salem Kerkeni, titulaire de la CIN n°06845605 a vendu et cédé à Mr Abdenasser Ben Mohamed Ben Hsan Zarrouk, titulaire de la CIN n°02931538, la totalité du fonds de commerce du local destiné café dénommé «Café Bacha» (Identifient Unique n°1803027K) avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue Habib Bourguiba Bouhjar. Les oppositions se font entre les mains de l'avocat maître Aymen Abourkane à son cabinet sis au 10 Avenue Mhamed Maarouf - Sousse, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk » et «Le Quotidien» du 29/3/2023.

2023S00365FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Rue Maemoun Hammam Sousse le 8/3/2023 sous n°23202005 quittance n°38195 Mrs Saief Eddine Mtaouwe titulaire de la CIN n°09283363 a vendu et cédé à Mrs Adel Ben Abdallâh Chiha titulaire de la C.I.N 07515702 la totalité du fonds de commerce du local destiné commerce des produits parapharmaceutiques et produits cosmétiques (MF 000CN1709104/A RC 1709104/ A le 24/02/2021 sis à l'avenue Maemoun Hammam Sousse. Les oppositions se font au local concerné. Dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux "Echourouk et le Quotidien" du 29/3/2023.

2023S00369FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Monsieur Khlifa Ben Mouhamed titulaire de la carte d'identité nationale n°03816016 résident à la Rue Mongi Bali Eljem Gouvernorat Mahdia déclare avoir vendu tout le fonds de commerce destiné à la vente des viandes sis au Centre Commercial Cour ELHAJ CHAABANE CHAIB suite au contrat rédigé le 15/3/2023 enregistré à la recette des finances le 15/3/2023 quittance n° M018872 à Monsieur Kaled Ben Hbib Frija titulaire de la carte d'identité nationale n°08262532 résident à Zghabna Eljem Gouvernorat Mahdia.

Toutes les oppositions doivent être adressées au bureau de l'avocat maître Bouamoud Hayet Rue Taib Mhiri immeuble julious bureau n°02 Eljem et ceci dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est parue au journal le Quotidien du 24/3/2023.

2023S00388FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Lassaad Fourati enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sidi Bouzid le 24/3/2022, quittance n°M030836 enregistrement n°23203230, la société Tunisienne de commerce de vêtement, RNE n°1772744 L a vendu à la société les magasins ZEDD, RNE n°0847329D, la totalité du fonds de commerce pour toute activité relative à la vente de prêt à porter, exploité au local sis à l'avenue Habib Bourguiba Sidi Bouzid.

Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne, s'adresser à la société les magasins ZEDD dont le siège social est établi à la route de Gremda km.3 ceinture Habib Bourguiba Sfax.

Cet avis a été publié aux journaux Assabeh et le Temps du 26/3/2023.

2023X00424FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte soussigné privé daté le 17/3/2023, enregistré à la recette des finances Gremda le 27/3/2023 n°23201005 quittance n°M027048 a vendu et cédé M.Ibrahim ben Mohamed Belhaj CIN n°09137376, à M. Wafi Ben Samir Mroua CIN n°11111141. Tout le fonds de commerce, avec ses éléments corporels et incorporels, sis à la route Gremda km 2,5 Sfax.

Les oppositions sont recevables entre les mains du Maître Abid Med Amine, Avocat, 26 rue Léopold SINGHOR, Sfax dans un délai de 20 jours dès la date de la publication au JORT.

Cette vente est publiée au journal «Assabah» du 29/3/2023.

2023X00425FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Diar Elwafa Sfax; le 28/3/2023 quittance n°36346 Monsieur Hedi Laswed ayant domicile Elawedna Ejdidi Manzel Chaker Sfax titulaire (CIN 01285176) a vendu à Anwar Jaber ayant domicile à l'Avenue Bourguiba n°93 Gremda Sfax titulaire (CIN 01261287) la totalité du F.C exploité dans un magasin de commerce alimentaire sis à l'Av. 18 Janvier immeuble Bouchmila Sfax.

Les oppositions sont recevables à l'adresse de Société Ayadi Avocats Consultations et Arbitrage de Maître Ayedi Abdelfeteh Avocat 2 Av Léopold Senghor Imm. Idriss 1er Etage dans un délai de 20 jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

Un extrait de vente a été publié au journal "Al Sabeh" le 31/3/2023.

2023X00438FCCC2

Cession d'un fonds de commerce par échange

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sidi Hsin le 27/4/2022 n°22101418 Reçu n°M047365 M Hsan Welhazi domicilié à cité Rachidia km 5.5 route Kef Sidi Hsin vend à Zied Hafsaoui domicilié au 20 rue d'Algérie Tunis. La totalité du fonds de commerce situé à cité Rachidia constitué d'un café catégorie 1 avec tous ses éléments matériels et moraux.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 29.3.2023.

Toute opposition doit être faite devant l'acheteur à son domicile sus - indiqué et ce dans un délai de 20 jours à partir de sa parution au JORT.

2023400758FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sidi Hsin le 18/5/2022 n°22101612 Reçu n°M054588 Zied Hafsaoui domicilié au 20 rue d'Algérie Tunis a vendu à Med Ali Ouerghmi domicilié à cité Ons Sidi Hsin Tunis. Les parts constituants la moitié du fonds de commerce situé à cité Rachidia constitué d'un café catégorie 1 avec tous ses éléments matériels et moraux. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 29.3.2023.

Toute opposition doit être faite devant l'acheteur à son domicile sus - indiqué et ce dans un délai de 20 jours à partir de sa parution au JORT.

2023400759FCCC2

Don d'un fonds de commerce

suivant contrat rédigé par l'huissier Maître Souad Ayari le 3/12/2023 page 170/171 devant n°206 enregistrer à la recette des finances de Bizerte quittance n°M000325 le 3/01/2022, Messieurs Charifa Saouii, Aza Boudoukhan, Wael Boudoukhan et Wiem Boudoukhan, ont donné la totalité de leurs parts indivises qui comprend 34 parts à prendre sur l'ensemble des parts du fonds, sis à la Rue Algérie n°58 Ras Jabal Bizerte, qui est destiné à la vente des fruits secs et des épices et les différents produits alimentaires, enregistrer au registre national des sociétés, matricule fiscal 0458774F avec tous ses éléments corporels, le prix du don est fixé à 23.000d000.

Toutes les oppositions seront acceptées à l'adresse du fonds de commerce sujet de la donation sis à la Rue d'Algérie n°58 Ras Jabal Bizerte.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Al Chourouk et le Quotidien» du 25/02/2023.

2023400762FCCC2

Don d'un fonds de commerce

suivant contrat rédigé par l'huissier Maître Souad Ayari le 20/01/2023 page 68/69 devant n°83 enregistrer à la recette des finances de Bizerte quittance n°M010475 le 01/02/2023, Mr Mohamed Hadi ben Ezzedine Ben Salem Boudoukhan a donné à son frère Mr Wael ben Ezzedine Ben Salem Boudoukhan la totalité du fonds de commerce sis à la rue Ine Mariem Bizerte, qui est destiné à la vente des fruits secs et des épices et les différents produits alimentaires, avec tous ses éléments corporels et incorporels, matricule fiscal 1462649N, le prix du don est fixé à 15.000d000.

Toutes les oppositions seront acceptées à l'adresse du fonds de commerce sujet de la donation sis à la rue Ine Mariem Bizerte.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Al Chourouk et le Quotidien» du 25/02/2023.

2023400763FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 27/02/2023 à la commune de Gafsa et enregistré à la recette des finances 7 Rue Farhat Hached Gafsa le 01/3/2023 sous le n° de quittance MO11394 et sous le n° d'enregistrement 23201637 rédigé par maître Abdallah Abdelmalek Avocat à la cassation à son cabinet sis à la rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa, Mme Samira Bent Ibrahim Naasri a vendu à Mme Imen Bent Ammar Aamira la totalité du fonds de commerce au local sis à la rue violet place mraydiya Gafsa pour vente des fournitures pour hôtels et cafés.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains de Maître Abdallah Abdelmalek Avocat à la cassation à son cabinet sis à la rue Mohamed Ali Zitouni Gafsa et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal quotidien «Elmaghreb» du 6/3/2023.

2023400769FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 21/3/2023 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 21/3/2023 quittance n°M021401 et enregistrement n°23301885, et d'un acte sous seing privé rectificatif daté du 28/3/2023 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 29/3/2023 quittance n°M023204 et enregistrement n°23902077 madame Ons Bent Mohamed ben Hsen Gara demeurant à la rue Cornihe Rajjich Mahdia a loué à madame Fatma Bent Abdelkrim Ben Saleh Gammam demeurant au 92 avenue Mongi Slim Rajjich Mahda, la totalité du Fonds de commerce exploité dans le local sis à l'avenue Habib Bourguiba Rajjich Mahdia destiné comme librairie et imprimerie et il n'est soumis à aucun engagement.

Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» le 30/3/2023.

2023T00346FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 5 Juin 2020, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 23/3/2021 sous le n°21300352. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à la Société Tutti frutti, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par le magasin de dattes n°17 sis au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des Dattes et Fruits importés non produits localement.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/5/2020 au 30/4/2021, renouvelable par tacite reconduction.

2023R00744FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance Libre

Suivant contrat enregistré à la recette des finances d'El Menzeh6 le 10/3/2023 sous le n°23301966 quittance n°M037364.

La société ALMA STORE (société en cours de constitution) a loué à Mr. Sami Ben Abdeltif Abidi titulaire du passeport n°Y675084 délivré le 7/6/2018 tout le fonds de commerce sous forme d'une gérance libre avec ses éléments corporels et incorporels; exploité pour la vente des prêts à porter sis au 21 rue Ahmed Tlili El Menzeh 5 Ariana.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 29 Mars 2023.

2023R00746FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 25 août 2020 et le 28 septembre 2022, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 11/10/2022 sous le n°22301415, la Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mr Mokhtar Ben Moussa, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par le magasin de dattes n°08 sis au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des Dattes et Fruits importés non produits localement.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/5/2020 au 30/4/2021, renouvelable par tacite reconduction.

2023R00758FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 10/02/2023, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 8/3/2023 sous n°23300773 Quittance n°M000858. La société «AL MAZRAA» S.A. (Identifiant Unique n°0035723/T), dont le siège sis à la Société Poulina - GP1 Km 12 Ezzahra- Ben Arous, représentée par son Directeur général Mr Naoufel SASSI, a loué à Mme Lamia MILED, titulaire de la CIN n°02989064, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné vente des volailles et dérivés sise à 06 Rue de la Gare Msaken Est-Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 3 mois renouvelables à partir du 01/3/2023 et finissant le 31/5/2023. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 30/3/2023.

2023S00368FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Groupement de développement agricole et de Pêche

Nom : Groupement de développement agricole et de Pêche

Siège social : Ouled Hamouda - Imadat Soualem délégation Makthar gouvernorat de Siliana.

Objet :

1- Protéger les ressources naturelles de la zone d'intervention et rationaliser leur utilisation et leur entretien

2- Doter la zone d'intervention de ce dont elle a besoin en termes d'équipements et d'infrastructures agricoles et rurales

3- Contribuer à encadrer les acteurs et les guider vers les techniques agricoles les plus performantes afin d'élever leurs exploits agricoles et d'organiser les systèmes de pâturage

4- Aider les structures concernées à développer les conditions agricoles

5- Etablir des liens de coopération et d'échange d'expériences dans le domaine de l'agriculture avec d'autres structures agricoles nationales et étrangères

Décision : Arrêté du gouverneur de Siliana n°243 du 28/4/2021

Zone d'intervention : Ouled Hamouda - Soualem - Makthar.

Président : Kamel Selmi.

2023T00344APSF1

Constitution du comité du syndicat de la résidence «Essidk» à Sahloul 3 à Sousse

Selon le procès-verbal de la réunion générale constitutive du Syndicat des propriétaires du complexe résidentiel, «Essidk» sis à la rue Mongi Grira à Sahloul 3 à Sousse, tenue le 14 janvier 2023 en présence du notaire, Abdelhakim Ben Sik Ali, et enregistré à la recette des finances rue de l'indépendance à Sousse daté du 15 février 2023, le numéro de reçu est 9581 et enregistré sous le numéro 23000841.

Le Président et les membres du syndicat ont été élus comme suit :

- Imed Eddine Ben El Ghali : Président

- Atef Ben El Ghali : Membre

- Ilyes Arous : Membre.

2023S00366APSF1

Constitution d'un syndic

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 01/7/2023 enregistré à la recette des finances bourj el wzir Ariana le 14/02/2023 Sous le numéro d'enregistrement B3700641 et le numéro de reçu M016174, il a été constitué le Syndic de la résidence Ulysse sis à la Rue Jaoudet El Hayat, Choutrana 1 Soukra.

Composé comme suit :

- Président du Syndic : Khawla Hassan

- Secrétaire général : Mohamed Ziyad El Zubaidi

- Trésorier : Ayman Bin Halima

- Membre : Faten el-Gharbi

- Membre : Mohamed El-Hadi El-Talili.

2023400760APSF1

Homologation de résolutions

SYNDIC PROMED BUILDING

Adresse : Immeuble Promed-Building Centre Urbain nord

Suite au procès-verbal de la deuxième assemblée générale extraordinaire du 24/02/2023 tenue au siège du syndic des copropriétaires de la résidence Promed Building au centre urbain nord enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 16/3/2023 sous le numéro 23801987, quittance numéro M039867, il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- Election de Mr El-moez Ben Amor nouveau trésorier

- Révision de l'article 4 de l'assemblée générale extraordinaire du 26/8/2022

- Recouvrement des impayés

- Nomination d'un syndic professionnel.

2023400755APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : ATTEJARI BANK en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis au 95 rue de la Liberté Tunis.

- Partie saisie : Mohamed Ben Mohamed Loghmari, demeurant, à la Rue Riadh n°117 Msaken, titulaire de la CIN n°02976840.

- Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi :

- La totalité du titre foncier n°64093 Sousse d'une superficie de 22130 m² dénommé «NOZHA» sis à Sidi El Hani.

- La totalité du titre foncier n°79936 Sousse d'une superficie de 4368 m² dénommé «EL KHANDEK» sis à Njajra Msaken.

- Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 132 780 D 000 pour le premier titre foncier et pour le deuxième titre foncier à la somme de 109 200 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le jeudi 27/4/2023 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 1.

- Conditions de visite de l'immeuble : sans conditions.

2023S00364VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

(Après réduction du prix de 40%)

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tél : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B16700 1997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : 1) La Société Tunisian Textile Industry Company (débitrice) société à responsabilité limitée représentée par son gérant Rafik Ameur Bouricha, inscrite au registre de commerce du Tribunal de 1ère Instance de Sfax sous le n°B2582392012 et inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1245450N dont le siège social est situé à Sfax Route Saltnia Km 3.5.

2) Rafik Ameur Ben Tarek Bouricha (caution solidaire et hypothécaire) gérant de la Sté Tunisian Textile Industry Company, titulaire de la CIN 08767671 y demeurant : 1) au siège de la Sté T.T.I.C à la Route Saltnia Km 3.5 Sfax. 2) Route de Sidi Mansour Km 10.5 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Notaire Mimoun Moala sous le n°33539 le 7/11/2022 et inscrit au titre Foncier n°39157 Sfax le 14/11/2022 vol Sfax 2022/2 sous n°3708 et inscrit aussi au titre Foncier n°39161 Sfax le 14/11/2022 vol Sfax 2022/02 sous n°3708 sur la totalité de deux propriétés objet du titre foncier suivants :

La première propriété représentée par un studio au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au loin 1.3 km nord Sfax au bord Route de Teniour et Rue Othmen Kaak Sfax objet de titre Foncier n°39157 Sfax nommé *Abderrahmen 2* d'une superficie est de 67 m² qui suit parties indivises 67/611 parts et ce studio contient 2 chambres (chambre à coucher et salon) cuisine avec une porte qui mène à la terrasse couloir et salle de bain.

La deuxième propriété représentée par une buanderie au deuxième étage de l'immeuble situé au loin 1.3 km nord Sfax au bord Route de Teniour et Rue Othmen Kaak Sfax objet de titre Foncier n°39161 Sfax nommé *Abderrahmen 9* d'une superficie est de 31 m² qui suit parties indivises 31/611 parts et cette propriété contient hall où se trouve coin de repas ouvert sur terrasse et salle douche et wc.

Les hypothèques qui grèvent la propriété objet de titre foncier n°39157 Sfax :

- Hypothèque d'un montant 59.500.000 D sur toute la propriété inscrite le 6/2/2014 vol 2014/01 sous n° 1061 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 210.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 13/3/2018 Vol 2018/02 sous N°917 au profit ATB

- Hypothèque d'un montant 155.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 22/1/2021 Vol 2021/2 sous n°176 au profit au profit ATB

- Hypothèque d'un montant 221.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 7/10/2021 vol 2021/2 sous n°3220 au profit ATB.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 14/11/2022 (vol Sfax 2022/2 N°3708) au profit du saisissant.

Les hypothèques qui grèvent la propriété objet de titre foncier n°39161 Sfax :

- Hypothèque d'un montant 59.500.000 D sur toute la propriété inscrite le 6/2/2014 vol 2014/01 sous n°1063 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 210.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 13/3/2018 Vol 2018/02 sous n°918 au profit ATB

- Hypothèque d'un montant 155.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 22/1/2021 Vol 2021/2 sous N° 177 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 221.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 7/10/2021 vol 2021/2 sous n°3221 au profit ATB.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 14/11/2022 (vol Sfax 2022/2 N°3707) au profit du saisissant.

Mise à prix : est fixée pour la première propriété objet de titre foncier n°39157 Sfax après réduction du prix de 40 % à quarante huit milles deux cent quarante dinars (48.240.000D) et la deuxième propriété objet de titre foncier n°39161 Sfax après réduction du prix de 40 % à quatorze Milles huit cent quatre vingt Dinars (14.880.000 D) auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 4.561.114 Dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi 24 avril 2023 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax, sise à la Rue Abou El Kacem Echebbi.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 16.080.000 Dinars pour la première propriété objet de titre foncier n°39157 Sfax et le 1/3 du montant de la mise à prix est de 4.960.000 Dinars pour la deuxième propriété objet de titre foncier n°39161 Sfax par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2023X00432VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Après modification du cahier des charges concernant le prix et la créance

D'après le jugement rendu par le tribunal de première instance de Sfax

Sous n°65720 le 6/1/2023 et après réduction du prix de 40%

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tél : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : La société Al Anwar (débitrice hypothécaire), société à responsabilité limitée, représentée par son gérant Nejia El Hidri, inscrite au registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1459609E dont le siège social est situé à Sfax Route d'el Mahdia Km9, Avenue Errached 3011 Sakiet Eddayer son domicile à l'étude de son Avocat à la cassation Maître Foued Elleuch sis à la Rue Abou El Kacem Echchebi Immeuble Rex Palace 5ème étage bureau n°503 Sfax selon pv domicile fait par l'huissier Bilel Kallel sous n°14206 le 29/11/2021.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Notaire Mimoun Moala sous le n°83057 le 3/1/2022 et inscrit au titre Foncier n°143918 Sfax le 27/01/2022 vol Sfax 2022/2 sous n°352 sur la totalité de l'immeuble objet du titre foncier représenté par une parcelle de terrain sise à la Route de Mahdia Km9 Avenue Errached Sfax objet de titre foncier n°143918 Sfax nommé *El Hana* de superficie est de 1569 m² inscrite au registre de la conservation foncière au titre foncier n°143918 Sfax le 26/9/2019 vol 2019/3 sous n°6240 selon demande enregistrement adopté par le tribunal immobilier sous n°27135 le 317/2019.

Cette parcelle de terrain en existe une construction représentée par une salle des fêtes, ainsi que d'autres suites y reliées et autres suites extérieures.

- A l'ouest entrée de la salle des fêtes où se trouve le groupe sanitaire composé de 3 éléments et au sud se trouve cage d'escaliers qui mène à l'étage.

* A gauche se trouve 2 groupes sanitaires et espace ouvert qui se compose de 2 chambres ouvertes pour préparation des gâteaux et boissons réservé pour équipes serviteurs.

* A l'extrémité de la salle du coté est existe endroit réservé pour les mariés et endroit réservé pour les musiciens et du coté sud -est se trouve une chambre et groupe sanitaire et à coté est- nord existe aussi une chambre et groupe sanitaire.

- A l'extérieur de la salle existe autres suites techniques au coin sud est de la propriété et au coin est nord.

- A l'étage du coté ouest se trouve mezanine réservé pour les invités placée à l'endroit dessus au rdc. La superficie totale : du rdc 584.27 m2 et mezanine : 208.67 m².

- La superficie des suites reliants à la salle des fêtes :

* Chambre et groupe sanitaire au coin sud-est de superficie est de 21.27 m².

* Chambre et groupe sanitaire au coin est-nord de superficie est de 21.51 m².

- La superficie des suites extérieures de la salle des fêtes :

* Construction sous forme locale technique au coin sud -est de superficie est de 8.62 m² et construction sous forme locale techniques au coin est -nord de superficie totale est de 27.02 m².

* L'espace extérieur de la salle des fêtes est carrelé pavé cimenté du coté est et nord et endroit important du coté ouest et la surface carrelée est de 734 m²

A la propriété se trouve aussi clôture du coté est nord et groupe électrogène et la salle est équipée par 2 climatiseurs de puissance (48.000 B.T.U) et 10 climatiseurs de puissance (60.000 B.T.U)

Les limites de la propriété : du Sud Essia et Naima Abid, du nord Abid de l'est Essia et Naima Abid et de l'ouest Avenue Errached (pavé) de largeur est de 20 m.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

- Hypothèque d'un montant 985.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 26/9/2019 vol 03/2019 sous N°6241 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 325.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 26/9/2019 Vol 03/2019 sous N°6242 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 119.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 13/12/2019 Vol 2/2019 sous N°3729 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 1.310.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 13/12/2019 vol 2/2019 sous N°3730 au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 156.000.000 D sur toute la propriété inscrite le 18/12/2019 vol 2/2019 sous n°3785 au profit ATB.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 27/01/2022 (vol Sfax 2/2022 sous n°352) au profit du saisissant

Mise à prix : est fixé à un million cent cinquante huit milles Dinars (1.158.000.000D) terre et construction et équipement après modification du cahier de charge concernant le prix et la créance d'après le jugement rendu par le tribunal de première instance de Sfax sous n°65720 le 6/1/2023 et suite de l'expertise effectuée par l'expert Ilyes Medhioub et après réduction du prix de 40 % auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 6.390.831 Dinars outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi 24 Avril 2023 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax, sise à la Rue Abou El Kacem Echebbi.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 386.000.000 Dinars par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2023X00433VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Arbia Asma

Avocate à la cour de cassation

Complexe Ezzaytouna 96 Av. de la Liberté

Bureau B1-1 1002 le Belvédère Tunis

Tél/Fax : 71780721

MF : 000/A/P/767103Q

1/ Créancier poursuivant : B.F.P.M.E, S.A, inscrite au R.C à Tunis sous le n°B2410202005, Représentée par son P.D.G sise à Tunis 34 rue Hadi Karray centre Urbain Nord El Menzah IV.

2/ Débiteur : Slah Eddine Ben Hadj Mohamed Harrabi, agriculteur, demeurant à Dwibet, Awled Haffouz, Sidi Bouzid.

3/ L'avocat poursuivant : Maître Ben Arbia Asma, Avocate à la cour de cassation.

4/ L'immeuble mis en vente : la totalité de la propriété objet du titre foncier n°41392 Sidi Bouzid sise à Dwibet, Awled Haffouz Gouvernorat Sidi Bouzid.

5/ Prix de la vente 747136.700 DT outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 02/5/2023 à partir de 9H du matin devant la chambre des enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Sidi Bouzid.

La visite de l'immeuble est possible tous les jours aux horaires du travail.

2023400761VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture de règlement judiciaire et fixation d'une période d'observation

Suivant le jugement de tribunal de 1ère instance de Tataouine n°07/2022 en date du 13/3/2023 Mr Azri Mabrouk domicilié au 72 av. Farhat Hached Tataouine est désigné administrateur judiciaire de la société Smart Inspection services Société anonyme enregistrée au registre de commerce sous le n°B21113492013, son numéro fiscal N° : 1301824 R son siège au 1 rue khansa 1er étage Tatouine Sud 32000 et Mr Mhamed Feteh Ammar est nommé Juge commissaire. En vertu de ce jugement l'administrateur est appelé à établir un programme de redressement dans un délai de quatre mois et à inventorier les actifs. Il est strictement interdit au représentant de la société de céder ou hypothéquer ces actifs sauf autorisation judiciaire préalable.

Tous les actes d'exécution pour fin de rétro possession des biens meubles ou le paiement des dettes antérieures à ce jugement et les intérêts de retard sont suspendus ainsi que les délais de préinscription sauf celles concernant le personnel.

Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs titres de créances entre les mains de l'administrateur judiciaire dans les délais légaux.

2023R00740VEPA2

Distribution de deniers

Par décision de juge commissaire rendue par Mme Nfissi Nadra en date du 6/3/2023 a prononcé l'ouverture de la procédure de distribution de deniers résultant de la clôture du règlement judicaire de la société de l'atelier moderne du tournage et fraisage quadrillé par son représentant légale (Sté AMTF) suite à la requête de distribution déposée par les soins de maître Houda ben Said pour le compte de Khemiss Soltani.

Et après consignation du prix à la caisse régionale de dépôts et consignation de Ben Arous en date du 26/9/2022 selon quittance n°037289M.

Tout créancier voulant participer à la distribution de deniers doit déposer au sein d'un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis au JORT ses pièces justificatives de sa créance à l'aide d'un avocat au greffe du tribunal; le cas échéant il perd son droit.

Cette annonce est rédigée conformément à l'article 466 et 468 du code des procédures civiles et commerciales.

2023R00761VEPA2

Décision d'ouverture de Règlement Judiciaire

Règlement judiciaire N° 55

Société HYPCOM

Siège social : Z.I Agareb Route de Mahares km 1 Sfax

Matricule Fiscal N° : 1187240D/A/M/000

En vertu de la décision rendue par le Président du tribunal de première instance de Sfax 2 du 14/3/2023 concernant le règlement judiciaire n°55 relatif à la société HYPCOM, il a été décidé :

1- Déclencher la procédure de règlement judiciaire à l'encontre de la société HYPCOM, l'ouverture de la période d'observation et confier le dossier au juge commissaire de ce tribunal pour contrôler cette procédure; de désigner l'expert Abdellaziz Guermazi Administrateur Judiciaire chargé de recevoir le plan de sauvetage proposé par la société débitrice, de l'étudier et de le modifier, si nécessaire, et tout cela dans un délai de neuf mois.

2- La suspension des procédures de poursuite et d'exécution en raison de non paiement d'une créance antérieure à la période d'observation et l'arrêt du cours des intérêts et des pénalités de retard et la suspension des délais de déchéance sauf stipulation légale.

3- L'autorisation d'inscrire un extrait de cette décision au registre des entreprises, la communication d'une copie à la commission de suivi des entreprises économiques et son insertion au journal officiel de la République Tunisienne aux frais de la société débitrice.

Et en vertu de la décision rendue par le Président du tribunal de première instance de Sfax 2 du 22/3/2023, il a été décidé de remplacer l'Administrateur Abdellaziz Guermazi par l'administrateur judiciaire Mokhles Laajili.

2023X00427VEPA2

Nomination d'un séquestre judicaire

Suite au Jugement n°70324 du 17/01/2023 rendu par le tribunal de première instance de Ben Arous, il a été décidé la nomination de Maître Anis Ezzeddine séquestre judicaire sur les deux parcelles numéro 41 et 42 de l'immeuble de titre foncier numéro 39384 nommé «villa rosa pour administrer et gérer jusqu'à la résolution de confit à l'amiable à travers le recours au tribunal et la Nomination de Monsieur Tarek Ferchichi juge commissaire.

Il appartient aux tiers et aux publics de présenter leurs correspondances par lettre recommandée à l'adresse suivante B.P 68 Bab suika Tunis.

2023400764VEPA2

Mandat judiciaire

Suivant ordonnance sur requête du tribunal de 1ère instance de l'Ariana n°577 du 21/3/2023. Décide la nomination de M.Chihi Youssef liquidateur judiciaire pour administrer la succession de feu Mahmoud Zekri et Fathia Chehider ép Zekri et nomination de Me Afrah Djoubi juge contrôleur.

Toute opposition et la justification d'une dette doit être adressée à l'administrateur judiciaire dans un délai d'un mois à compter de la date de cette publication au 42 Avenue Hédi Chaker 4ème étage. Bureau n°11 Lafayette Téléphone : 94.495.415.

2023400766VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

UIB Finance

S.A au capital de 1. 094.400 dinars

Intermédiaire en Bourse - Agrément N° 37-96 du 14 Novembre 1995

Siège social : Rue du Lac Toba, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Tél : 71.219116 / Fax : 71.219478

RNE : 0539074H

Messieurs les actionnaires de UIB Finance sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 avril 2023 à 11 H, au siège de l'Union Internationale de Banques, Rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et présentation des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

4. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

5. Quitus aux Administrateurs;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

7. Ratification de la cooptation d'administrateurs;

8. Renouvellement du mandat des administrateurs;

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

10. Fixation du montant des jetons de présence ;

11. Pouvoirs.

2023R00734SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Internationale Obligataire - Sicav

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001

Portant promulgation du code des organismes de placement collectif parue au JORT n°59 du 24 juillet 2001

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis

RNE : 0632976Q

Messieurs, les Actionnaires d'Internationale Obligataire - Sicav sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra, le jeudi 27 avril 2023 à 10 heures dans les locaux de l'Union Internationale de Banques, Rue du Lac Turkana - Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et présentation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ;

4. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

5. Quitus aux Administrateurs ;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

7. Renouvellement du mandat d'un administrateur;

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

9. Fixation du montant des jetons de présence;

10. Pouvoirs.

2023R00735SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

UNION DE FACTORING «UNIFACTOR»

SA au capital 15.000.000 D

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord Tunis

RNE : 0510246K

Messieurs les actionnaires de la Société Union de Factoring "UNIFACTOR" sont convoqués à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le Vendredi 28 Avril 2023 à 10 Heures au siège de la Société sis à Ennour Building Centre Urbain Nord Tunis (6ème Etage) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

2. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

3. Lecture et approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées par l'article 200 et suivants du CSC et de l'article 62 et suivants de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

4. Quitus aux administrateurs.

5. Ratification de la Cooptation de deux Administrateurs

6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2022.

7. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit et du Comité de Risques au titre de l'exercice 2022

8. Emissions d'emprunts obligataires.

9. Affectation de résultats.

10. Questions diverses.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Société et ce durant le délai légal.

2023R00741SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «COMAR»

S.A. au capital de 75 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba - 1001 Tunis

M.F : 0000301L/A/M/000

RNE : 0000301L

CNSS N°: 00041852-45

Messieurs les Actionnaires de la COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «COMAR» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 02 mai 2023 à 17h30 au siège de la société sis à Tunis, Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022 ;

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2022 ;

3. Quitus aux Administrateurs;

4. Approbation s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31/12/2022 ;

5. Approbation s'il y a lieu des conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Déclarations des fonctions occupées par les dirigeants (articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales) ;

7. Nomination d'Administrateurs;

8. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

9. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2023 ;

10. Fixation de la rémunération du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2023 ;

11. Fixation de la rémunération du Comité des Risques pour l'exercice 2023 ;

12. Pouvoirs pour formalités.

2023R00747SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société AKYES

Société anonyme

Au capital de 1 100 000 Dinars

Siège social : Route du Bac - 2040 Radés

IU : 0046135N

Messieurs les actionnaires de la Société AKYES sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 5 mai 2023 à 11h au siège social de la société sise à la Z.I. route du bac - 2040 Radés, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Modification du point 2-1 de l'article 2 des statuts de AKYES (ajout d'une activité secondaire).

2/ Pouvoirs pour formalités.

2023R00752SANB3

Convocation

SGS TUNISIE S.A

Au capital de 50.000 dinars

RNE : 0002615L

Siège social : rue 8612 - Imp. N°5 - La Charguia 1 - Tunis

Messieurs les actionnaires de la société anonyme «SGS TUNISIE S.A» au capital de 50.000 dinars, sont convoqués au siège social de la société sis à la rue 8612 -Imp. N°5 - La Charguia 1- Tunis, pour participer à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle, qui aura lieu, le mercredi 3 Mai 2023 à 9h, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et ceux du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2022, approbation et quitus aux administrateurs.

2- Affectation des résultats et distribution des dividendes

3- Nomination du Conseil d'Administration.

2023R00756SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière et Touristique OMARKHAYAM

S.A. au capital de 14 200 000 Dinars

Siège social : Hôtel Dar Khayam, Route Touristique Mrezka Hammamet

Identifiant RNE : 0009912Y

Affiliée à la CNSS sous le n°35003-83

Nous avons l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les actionnaires à assister à l'Assemblée

générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 28 avril 2023 à 9h, au siège social sis à l'immeuble SOFIDE à la Charguia II, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2022 ;

- Lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion du Groupe de l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes général et spécial et de son rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice 2022 ;

- Approbation du rapport de gestion et du rapport de gestion du Groupe, des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2022 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats;

- Fixation des jetons de présence;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration;

- Nomination des Administrateurs;

- Désignation d'un commissaire aux comptes de la société et du Groupe

- Pouvoirs pour formalités.

2023R00757SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Neapolis Immobilière

S.A. au capital de 7800.000 Dinars

Siège social : 123 Avenue Habib Thameur Bureau 61 Nabeul

RNE : N°0039749 X

Messieurs les actionnaires de la Société Neapolis Immobilière «S.N.I» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 8 Mai 2023 à 10 heures au siège de la société sis à 123 Avenue Habib Thameur Bureau 61 Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022,

2/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022,

3/ Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022,

4/ Approbations des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du C.S.C,

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2022,

6/ Quitus aux administrateurs pour la gestion 2022,

7/ Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2022,

8/ Nomination ou Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2023-2024-2025,

9/ Pouvoirs au Directeur Général pour faire les dépôts et les publications nécessaire d'Administration.

2023R00763SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2023

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 270.000.000 dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

RNE : N°000120 H

Les actionnaires de la BANQUE DE TUNISIE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 28 Avril 2023 à 10 heures 30, à l'Hôtel LAICO Tunis, Avenue Mohamed V Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée relatif à la gestion 2022,

- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2022,

- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées, en application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Approbation des conventions règlementées, en application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

- Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2022,

- Quitus aux Administrateurs sur leur gestion au titre de l'exercice 2022,

- Affectation du résultat de l'exercice 2022 et distribution de dividendes,

- Réaffectation de réserves à régime spécial,

- Nomination et ou renouvellement de mandats d'Administrateurs

- Nomination d'un Administrateur Indépendant au sein du Conseil d'Administration

- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et des Comités règlementaires

- Pouvoirs en vue des formalités.

Tout actionnaire peut assister à cette Assemblée Générale Ordinaire en retirant une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de comptes dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet, ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

2023R00765SANB3

Société AMEN INVEST, Intermédiaire en bourse

Agrément BVMT N° 20/94 du 21/1/1994

SA au capital social de 2.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble AMEN BANK, Tour C, Avenue Mohamed V, Tunis

Identifiant unique : 0447308X

MF : 0447308X/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AMEN INVEST sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège de la société sis à Immeuble AMEN BANK, Tour C, Avenue Mohamed V, Tunis, pour le Vendredi 28 avril 2023 à 15 Heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

3- Approbation des états financiers pour l'exercice 2022.

4- Quitus pour l'exercice aux administrateurs.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

6- Nomination des administrateurs.

7- Fixation des jetons de présence.

8- Information de déclarations de fonctions en application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

9- Pouvoirs pour formalités.

2023R00785SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du jeudi 27 avril 2023

Société BH IMMO, Filiale de la BH Bank

S.A au capital de 15.000.000 DT

M.F : 587748X/A/M

CNSS : 142355-56

ID : 587748X

Messieurs les actionnaires de la société «BH IMMO» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 27 Avril 2023 à 15h au siège de BH Assurance, lotissement AFH-BC5, centre urbain nord, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022.

2- Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2022.

3- Lecture des rapports, général et spécial des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice 2022.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Distribution des jetons de présence au titre de l'exercice 2022.

7- Pouvoir pour formalités.

Messieurs les actionnaires sont informés que le rapport du conseil d'administration ainsi que tous les documents requis par la loi sont mis à leur disposition au siège social de la Société et ce, durant les délais légaux.

2023R00788SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2023

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

SA au capital de 100.007.645,000 de Dinars

Siège social : 139 Avenue de la Liberté - Tunis

Identifiant Unique : 0002707P

www.ubci.tn

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 26 Avril 2023 à 9 heures à l'hôtel «Movenpick» au Berges du Lac à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque UBCI au titre de l'exercice 2022.

2. Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

3. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des conventions et opérations réglementées régies par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n°2016-48.

4. Quitus aux Administrateurs.

5. Affectation des résultats de l'Exercice 2022.

6. Lecture du rapport des commissaires aux comptes et approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022.

7. Fixation du montant des jetons de présence pour les Administrateurs au titre de l'exercice 2022.

8. Renouvellement de mandats d'Administrateurs et ratification de la nomination de l'Administrateur représentant des actionnaires minoritaires.

9. Pouvoirs pour formalités.

2023R00792SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2023

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

SA au capital de 100.007.645,000 de Dinars

Siège social : 139 Avenue de la Liberté - Tunis

Identifiant Unique : 0002707P

www.ubci.tn

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le mercredi 26 avril 2023 à 12 heures à l'hôtel «Movenpick» aux Berges du Lac à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la mise à jour des statuts de la banque.

2. Pouvoirs pour formalités.

2023R00793SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2023

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 178.500.000 dinars

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Registre national des entreprises sous l'identifiant unique : 0000110F

Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 28 avril 2023 à 10h au siège social de la banque, sis au 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis.

Ordre du jour :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022 ;

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2022 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions réglementées telles que régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2022 ;

4. Quitus aux Administrateurs;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2022 et distribution de dividendes;

6. Transfert de Réserves;

7. Renouvellement du mandat de membres du Conseil d'Administration;

8. Nomination de nouveaux membres du Conseil d'Administration;

9. Nomination de Conseillers;

10. Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et des Comités issus du Conseil;

11. Autorisation d'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés;

12. Informations sur les fonctions occupées par les membres du Conseil d'Administration;

13. Pouvoirs en vue des formalités;

14. Information sur le franchissement du seuil.

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 25 avril 2023, son pouvoir au siège social de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la banque (Communication & Veille Financières).

2023R00798SANB3

Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Société de Promotion Immobilière Industrielle du Sud «SOPISUD»

Société anonyme

Au capital de 6.250.000 DT

Siège social : Complexe Administratif et Commercial Rue Mansour Elhouch Médenine

Numéro d'affiliation CNSS : 316889-87

Identifiant unique : 1073931W

Les actionnaires de la Société de Promotion Immobilière Industrielle du Sud "SOPISUD" sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 27 avril 2023 à 10h à l'hôtel NOVOTEL à Tunis ; et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion pour l'exercice 2022 ;

2. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par l'art. 200 et suivant du CSC réalisées en 2022 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2022.

7. Renouvellement du mandat des administrateurs pour la période 2023/2025.

8. Désignation d'un commissaire aux comptes pour la période 2023/2025.

9. Fixation du montant de jetons de présence pour les membres du conseil d'administration du comité de marché pour l'exercice 2022.

NB : les documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2023X00431SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2023

ROYAL GARDEN PALACE S.A

Société anonyme

Au capital social de 15.647.000 DT

Siège social : 1 Bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis

Matricule fiscal : 312 450 HAM 000

RNE : N°0312450H

Les actionnaires de la Société Royal Garden Palace S.A. sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra le lundi le 24 avril 2023 à 9 heures, au siège social de la société, sis au 1 bis, rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un membre du conseil d'Administration

2. Questions diverses.

2023400744SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2023

PALM'AZUR S.A

Société anonyme

Au capital social de 17.400.000 DT

MF : 437799 AAM000

Identifiant unique : 0437799A

Siège social : 1 Bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis

Les actionnaires de la Société Palm Azur S.A. sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra le lundi le 24 avril 2023 à 10 heures, au siège social de la société, sis au 1 bis, rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un membre du conseil d'Administration

2. Questions diverses.

2023400745SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2023

SOCIETE L'ATLANTIDE S.A

Société anonyme

Au capital social de 13.415.000 DT

MF : 31466 DAM 000

Identifiant unique : 031466D

Siège social : 1 bis, Rue du Sénégal - 1002 Tunis

Les actionnaires de la Société L'ATLANTIDE S.A. sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra le lundi le 24 avril 2023 à 12 heures, au siège social de la société, sis au 1 bis, rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un membre du conseil d'Administration

2. Questions diverses.

2023400746SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2023

SOCIETE MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE

- SOMET -

Société anonyme

Au capital social de 9.814.400 DT

Matricule fiscal : 288929KAM000

Identifiant unique : 0288929K

Siège social : 1 BIS, Rue du Sénégal - 1002 Tunis

Les actionnaires de la Société SOMET S.A. sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le lundi le 24 avril 2023 à 11 heures, au siège social de la société, sis au 1 bis, rue du Sénégal - Tunis - Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un membre du conseil d'Administration

2. Questions diverses.

2023400747SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 24 avril 2023

SOCIETE D'ETUDE ET D'EXPLOITATION TOURISTIQUE SANES

Société anonyme

Au capital social de 2.650.000 DT

Matricule fiscal : 42714KAM000

RNE : N°0042714K

Siège social : 1 BIS, Rue du Sénégal - 1002 Tunis

Les actionnaires de la Société D'ETUDE ET D'EXPLOITATION TOURISTIQUE - SANES S.A. sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le lundi le 24 avril 2023 à 15 heures, au siège social de la société, sis au 1 bis, rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un membre du conseil d'administration

2. Questions diverses.

2023400748SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 24 avril 2023

Société Internationale Touristique et Immobilière «SITI»

Société anonyme

Au capital de 10 733 000 Dinars

Siège social sis au BP 360 Zone Touristique Midoun 4116 Djerba

M.F : N°341415RAM000

Identifiant unique : 0341415R

Les actionnaires de la Société Internationale Touristique et Immobilière «SITI» S.A. sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra le lundi le 24 avril 2023 à 14 heures, au siège social de la société, sis au 1 bis, rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un membre du conseil d'Administration

2. Questions diverses.

2023400749SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 24 avril 2023

MAGHREB INVEST - SICAF

MF : 492 871BNM000

Identifiant unique : 0492871B

Société anonyme

Au capital social de 10.000.000 DT

Siège social : 3, Rue du Niger - 1002 Tunis

Les actionnaires de la Société MAGHREB INVEST SICAF sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se tiendra le lundi 24 avril 2023 à 16 heures, au siège social de la société, sis au 3, rue du Niger - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un membre du conseil d'Administration

2. Questions diverses.

2023400750SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2023

SOCIETE AGHIR POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Société anonyme

Au capital social de 1.037.500 DT

MF : 010315YAM000

Identifiant unique : 0010315Y

Siège social : Hôtel Sidi Slim - Djerba Midoun

Les actionnaires de la Société Aghir pour le Développement Touristique S.A. sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le lundi le 24 avril 2023 à 18 heures, au siège social de la société, sis au 3 rue du Niger - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un membre du conseil d'Administration

2. Questions diverses.

2023400751SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hélion Capital SA

Société anonyme

Au capital de 200 000 TND

Siège social : 17 rue du Libéria - 1002 Tunis

MF : 1161889 E/A/M/000

Identifiant unique : 1161889E

Numéro d'affiliation CNSS : 342523-16

Les actionnaires de la société anonyme dite Hélion Capital SA, sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 5 mai 2023 à 8h30 au siège de la société : 17 rue du Libéria - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2022 ;

4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2022 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

6. Questions diverses.

2023400752SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

NIDA SA

Société anonyme

Au capital de 16.500.000 Dinars

Siège social : Pole El Gazala route de Raoued, km 3,5, 2083 El Ghazala - Ariana

Matricule Fiscal : 1010501/F/A/M/0000

IU RNE : 1010501F

Les actionnaires de la Société NIDA SA sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Jeudi 27 Avril 2023 à 10 heures, au siège de la société sise au bâtiment NIDA pole El Gazala route de Raoued, km 3,5, 2083 El Ghazala, Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modalité de convocation de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2022

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la société relatifs à l'exercice 2022

- Approbation, des états financiers individuels de l'exercice arrêtés au 31/12/2022

- Affectation des résultats de l'exercice 2022

- Approbation des conventions réglementées

- Jetons de présence

- Quitus aux administrateurs

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à leur disposition durant le délai légal au siège de la société.

2023400753SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mercredi 26 avril 2023

TUNISIE LEASING ET FACTORING

Société anonyme

Au capital de 54.000.000 DT

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène

Identifiant Unique : 0031440 S

Messieurs les actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 26 avril 2023 à 11h30 au siège social de la société sis au Centre Urbain Nord de Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2022.

2) Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2022.

3) Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2022.

4) Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2022.

5) Changement du signataire des états financiers au sein du cabinet de commissariat aux comptes MS LOUZIR.

6) Affectation des résultats.

7) Fixation des jetons de présence.

8) Fixation de la rémunération des membres du Comité d'Audit.

9) Fixation de la rémunération des membres du Comité des Risques.

10) Emission d'emprunts obligataires.

11) Emission d'emprunts subordonnés.

2023400757SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire jeudi 27/4/2023

POLYSMART SA

Société anonyme

Au capital de 1 212 384 dinars

Identifiant unique : 1389018W

En application des dispositions de l'article 277 du code des sociétés commerciales :

Le cabinet AWT Audit et Conseil, commissaire aux comptes, convoque les actionnaires de la société Polysmart SA pour une Assemblée Générale Ordinaire.

La réunion de l'assemblée générale ordinaire sera tenue le jeudi 27 avril 2023 à 14h dans le cabinet du commissaire aux comptes sis au n°4 rue Abdelhamid Ibn Badis 1002 Tunis.

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des états financiers rectifiés relatifs à l'exercice 2020

2. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2020

3. Lecture du projet du rapport général du commissaire aux comptes et de son rapport spécial relatif aux opérations réglementées au titre de l'exercice 2020

4. Statuer sur l'approbation du rapport de gestion et des états financiers rectifiés relatifs à l'exercice 2020

5. Statuer sur l'approbation des opérations visées par les articles 200-475 du code des sociétés commerciales

6. Statuer sur l'octroi de quitus aux administrateurs pour la gestion au titre de l'exercice 2020;

7. Lecture du plan d'affaires de la société, arrêté par le conseil d'administration dans l'objectif de la finalisation du développement et du démarrage de l'exploitation du jeu objet principal de la société

8. Statuer sur la continuité d'exploitation de la société

9. Pouvoirs pour formalités.

Les documents suivants sont mis à la disposition des actionnaires dans les locaux du commissaire aux comptes à partir du mardi 11 Avril 2023 :

- Le procès-verbal du conseil d'administration du 02/11/2021 qui arrête les états financiers relatifs à l'exercice 2020, dans leurs premières versions

- Le rapport général du commissaire aux comptes et de son rapport spécial relatif aux opérations réglementées au titre de l'exercice 2020, signés en date du 4/11/2021

- Le procès-verbal du conseil d'administration du 17/01/2023 qui arrête les états financiers rectifiés relatifs à l'exercice 2020 sans les identifiés

Le projet du rapport général du commissaire aux comptes et de son rapport spécial relatif aux opérations réglementées au titre des états financiers rectifiés de l'exercice 2020

- Les états financiers rectifiés de l'exercice 2020

- Le plan d'affaires de la société arrêté par le conseil d'administration dans l'objectif de la finalisation du développement et du démarrage de l'exploitation du jeu objet principal de la société.

2023400765SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Générale Tunisienne de l'Informatique (GTI)

Société anonyme

Capital social : 400.000 Dinars

Siège social : Rue Abou hamed El Ghazali Résidence Omar Bloc A Montplaisir 1073 Tunis

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0014303L

Identification Fiscale : 014303 L/A/M/000

CNSS : 69115-51

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la GTI tenu le 16 mars 2023, le conseil d'administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 28 avril 2023 à 10h à l'immeuble New Tower au centre Urbain Nord Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2022 ;

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022 ainsi que du rapport spécial afférent aux opérations visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2022;

- Désignation d'un nouvel administrateur;

- Approbation de la décision de renouvellement du mandat du Directeur Général ;

- Quitus aux administrateurs;

- Fixation des jetons de présence ;

- Pouvoir en vue de formalités.

2023400767SANB3

Convocation

L'IMMOBILIERE ECHARIFA

Société anonyme

Au capital de 8 700 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 382808G

N° CNSS : 182175-9

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2023 à 9 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Renouvellement du mandat d'un administrateur.

- Questions diverses.

2023400776SANB3

Convocation

FINANCIERE TUNISIENNE

S.A AU CAPITAL DE 20 000 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 007240W

N° CNSS : 175248-66

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2023 à 11 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2022.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Questions diverses.

2023400777SANB3

Convocation

MANUFACTURE TUNISIENNE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE

M T E I

S.A au capital de 500 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant unique : 988F

N° CNSS : 46639-79

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2023 à 13 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2022.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2023400779SANB3

Convocation

INVESTMENT TRUST TUNISIA

INVESTRUST

Société anonyme

Au capital de 7 850 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant unique : 512484G

N° CNSS : 00237214-49

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2023 à 12 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022.

- Approbation, s'il y a lieu des états financiers de l'exercice 2022.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2023400780SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AMEN-BANK

S.A. au capital de 132.405.000 dinars

Siège social : Avenue Mohamed V - Tunis

R.N.E : 0000221M

M.F : 00221M/P/M/000

Messieurs les actionnaires d'AMEN BANK sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 27 avril 2023 à 16 heures au siège social de la Banque sis à Tunis, Avenue Mohamed V et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire sur l'exercice 2022.

2- Lecture des rapports, Général et Spécial, des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2022.

3- Approbation des rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants, de l'article 475 du Code des sociétés Commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 et approbation des états financiers individuels de la banque pour l'exercice 2022.

4- Quitus aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire.

5- Approbation des états financiers consolidés pour l'exercice 2022.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

7- Emission d'Emprunts Obligataires ou autres.

8- Fixation du montant des jetons de présence et des rémunérations des comités pour l'exercice 2023.

9- Questions diverses.

Conformément aux articles 33 et 38 des statuts d'AMEN BANK l'Assemblée Générale se compose de tous les Actionnaires possédant dix actions ou plus, toutefois les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir à déposer au siège social de la banque ou auprès d'une de ses agences, au moins trois jours avant la réunion.

Les documents destinés à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction des titres et Bourses) et ce durant le délai légal.

2023400824SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

D'AMEN-BANK

Société anonyme

S.A. au capital de 132.405.000 D

Siège social : Avenue Mohamed V - Tunis

R.N.E : 0000221M

M.F : 00221M/P/M/000

Messieurs les actionnaires d'Amen-Bank sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le jeudi 27 Avril 2023 à 17 heures au siège social d'Amen Bank, Avenue Mohamed V Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital social.

2- Adaptation des statuts aux modifications décidées.

Conformément aux dispositions de l'Article 33 des statuts de la société, l'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires.

Messieurs les actionnaires peuvent se faire représenter au moyen d'un pouvoir à déposer au siège social de la Banque, et ce au plus tard le lundi 24 avril 2023.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège social d'Amen Bank.

2023400825SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2022

Société Mutuelle Centrale «Les Vignerons de Carthage»

Siège social : Route de Mornag - Jebel Jelloud - 1009 Tunis

Capital social : 2 742,100 dinars

R.C : B135131997

Identifiant unique : 0005518Z

Le Conseil d'administration de la Société Mutuelle Centrale «Les Vignerons de Carthage» convoque ses adhérents à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 avril 2023 à 10h au siège social de la société sis à Jebel Jelloud et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport moral et financier établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2022.

2) Examen des états financiers de l'exercice 2022.

3) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

4) Approbation des dits rapports et des états financiers de l'exercice 2022.

5) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2022.

6) Affectation du résultat et répartition des ristournes pour l'exercice 2022.

7) Fixation du montant des jetons de présence et des prérogatives du Président du conseil d'administration pour l'année 2023.

N.B. :

- Tous les rapports relatifs à l'assemblée générale sont mis à la disposition des adhérents au siège social de la Société Mutuelle Centrale à partir du huitième jour de la date précédant l'assemblée générale.

2023R00749SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Attendu que Maître Hichem Mbaziâa, au nom et pour le compte de Néji Ben Azaiez LEMJID, a déposé une demande de mise à jour sous le n°60464 aux fins d'inscription de ventes sur le titre foncier n°558019 Nabeul;

Attendu qu'il ressort de l'examen de la demande sus-indiquée que le requérant n'a pas pu présenter la décision de cession n°224 du 24 janvier 1966, rendue par le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture au nom du Domaine privé de l'Etat, au profit du Conseil du Gouvernorat de Nabeul, relative au titre foncier n°558019 Nabeul.

Attendu qu'afin de passer outre cette difficulté et en application des dispositions de l'article 17 de la loi n°2001-34 du 10 avril 2001, ordonnons l'accomplissement d'une publication complémentaire qui sera insérée au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens, dont l'un est en langue arabe et l'autre en langue française, qui se substituera à la non présentation de la décision de cession n°224 du 24 janvier 1966, rendue par le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture au nom du Domaine privé de l'Etat, au profit du Conseil du Gouvernorat de Nabeul, relative au titre foncier n°558019 Nabeul.

A compter de la date de cet avis, et jusqu'à deux mois, toute opposition à cette demande, ou intervention concernant son objet, doit être déposée au Tribunal Immobilier de Nabeul.

2023R00739DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Fethi Zaghdoudi, titulaire de la CIN n°03961963, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/33963 délivré le 19/4/2010, objet du titre foncier n°31910 Mahdia sis à délégation Hbira Gouvernorat de Mahdia. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la garde nationale de Hbira sous n°22 le 7/02/2023.

2023S00367DIVD2

Perte d'un titre de propriété

M. Nizar Ben Abed Elaheb Atalah annonce La perte du titre de propriété n°11/2451 au titre foncier n° 39500 Kairouan situé à Mareg Elille Kairouan sud Kairouan selon un certificat délivré par le poste de la Garde nationale à Mansoura Kairouan le 20 février 2023 sous le n°127.

Cette annonce a été publiée aux Journaux AL-Shourouk et le Quotidien le 16/3/2023.

2023S00370DIVD2

Avis

Monsieur Zouhir Rekik et son épouse Afifa Chakroun ont perdu leur acte de vente rédigé le 26 juillet 2001 enregistré le 12 septembre 2001 quittance M067004 par les notaires Ahmed Jebir et Sami Sellami concernant une parcelle de terre d'une superficie de 600m² contenant un bâtiment situé à Sfax route Gremda km 6 et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Mohamed Nader Maaloul situé à la route Gremda km 6 Sfax résidence Lina et ce dans un délai ne dépassant pas 30 jours à partir de la date de la parution de cet avis.

2023X00426DIVD2

Perte d'un titre bleu

Madame Hana bent Ali ben Hacine Nsir adresse Etwahra Encirat El Jem annonce la perte de titre bleu n°03/32753 du 25516 Mahdia qui a été déclarée chez la police de Telelsa suivant Attestation n°494 du 4/11/2022 toute objection peut être déclarée dans un délai d'un mois auprès du notaire Gmiha Sabeur Rue El Fadhel Ben Achour El Jem Mahdia.

2023X00428DIVD2

Avis

Mme Rim Bent El Mabrouk Ben Boukera, titulaire de la carte 05345287, déclare que la propriété de son défunt père, feu El Mabrouk Ben Youssef Benboukera, est pour tous un terrain d'une superficie de 7053 mètres carrés dans lequel se trouve un immeuble situé à Sfax route Agreb km 11 elle l'a perdu et entend extraire un droit de second titre. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à la rue Sidi Belhsan Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné.

2023X00429DIVD2

Avis

Mme Hind Ben Rashid Ben Houssin Eleuch annonce que son droit de propriété pour un terrain de 848 mètres carrés situé sur la route Saltania, km 7 Sfax, est perdu et elle a l'intention d'en obtenir un deuxième exemplaire original qui remplace le perdu. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à la rue Sidi Belhsan Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné.

2023X00430DIVD2